

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 36 (1900)
Heft: 135

Vereinsnachrichten: Rapport des Commissaires-vérificateurs sur la situation des comptes au 31 décembre 1899

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT

des Commissaires-vérificateurs sur la situation des comptes
au 31 décembre 1899.

MESSIEURS,

Le 19 février dernier, M. S. Bieler et moi, appelés à examiner les comptes du Journal et du Grand Livre de M. Ravessoud, notre caissier, nous les avons reconnus exacts et conformes aux diverses pièces qui nous ont été présentées à cet effet.

Nous avons constaté au chapitre des dépenses que si, à l'article du Fonds de Rumine, elles n'ont pas atteint le chiffre de 600 fr., cela provient des achats précédents qui avaient dépassé cette somme l'année dernière.

Chacun de vous ayant du reste sous les yeux le résumé du compte général, il me paraît superflu de vous en donner lecture.

Nous avons en outre contrôlé la liste des titres que la Société possède à la Banque cantonale, d'après les récépissés délivrés au caissier par cet établissement.

La valeur des obligations et des délégations s'élève à 75 305 fr. ce qui porte, avec les rates d'intérêts et le solde à ladite Banque, notre actif à 79 119 fr. 60.

Déduction faite des 1342 fr. 70 dus à divers créanciers, notre capital effectif est de 77 776 fr. 90.

Nous déclarons donc parfaitement en règle les comptes de notre caissier et vous prions, en lui adressant tous nos remerciements, de lui en donner décharge, ainsi qu'au Comité.

Pour les Commissaires-vérificateurs,
Le rapporteur, Eug. DELESSERT.
